



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Charente-Maritime

SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES ET MARAIS D'AUNIS
1 ter, rue de la procession
17170 COURCON

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023 – 09H30
FERRIERES – SALLE DE CONSEIL DU PÔLE DE SERVICES PUBLICS –
200 RUE DE LA JUILLERIE

LISTE DES DELIBERATIONS

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1. Désignation du secrétaire de séance

DECIDE de désigner Madame Line MÉODE pour remplir cette fonction.

Vote : pour : 13, contre : 00, abstention : 00

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 30 mai 2023

APPROUVE le procès-verbal de la réunion du 30 mai 2023.

Vote : pour : 13, contre : 00, abstention : 00

3. Remplacement d'un délégué représentant le SYRIMA au Comité Syndical du Syndicat mixte UNIMA

DESIGNE comme délégué titulaire pour siéger à l'UNIMA Monsieur Alain FONTANAUD.

Vote : pour : 13, contre : 00, abstention : 00

4. Remplacement d'un membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

DESIGNE comme membre titulaire de la CAO Monsieur Philippe CHABRIER et Monsieur Alain FONTANAUD en tant que membre suppléant.

Vote : pour : 13, contre : 00, abstention : 00

5. Remplacement d'un membre de la Commission PTGE

DESIGNE comme membre de la Commission PTGE Monsieur Alain FONTANAUD.

Vote : pour : 13, contre : 00, abstention : 00

6. Remplacement d'un membre – Modification des Commissions Géographiques

DESIGNE comme membre des Commissions Géographiques Banche-Brune et Littorale Monsieur Christophe AZAMA.

PREND ACTE de la sortie de Monsieur Jérémy BOISSEAU des Commissions Géographiques Banche-Brune et Littorale.

Vote : pour : 13, contre : 00, abstention : 00

7. Remplacement d'un membre de la Commission Contrat Territorial Aunis Océan (CTAO)

DESIGNE comme membre de la Commission CTAO Monsieur Alain FONTANAUD.

Vote : pour : 13, contre : 00, abstention : 00

RESSOURCES HUMAINES

8A. Création d'un poste permanent - Assistante Administrative

APPROUVE la création d'un poste d'Assistante Administrative dans le cadre d'emploi des rédacteurs (catégorie B).

AUTORISE Madame La Présidente à procéder au recrutement du poste d'Assistante Administrative afin de pourvoir le poste d'un fonctionnaire titulaire ou stagiaire ou faute de candidat par un agent contractuel selon les conditions énoncées ci-dessus.

DIT que les crédits correspondants seront prévus au budget principal.

Vote : pour : 13, contre : 00, abstention : 00

8B. Fermeture des postes non pourvus de technicien

APPROUVE la fermeture des postes de Technicien et Technicien principal de 2^{ème} classe.

Vote : pour : 13, contre : 00, abstention : 00

8C. Tableau des effectifs - Modifications

DECIDE d'adopter le tableau des emplois proposé. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget.

ACTE que le tableau sera mis à jour en fonction du statut de l'agent qui sera recruté.

Vote : pour : 13, contre : 00, abstention : 00

AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSEMBLEE

9. Compte-rendu des décisions du Bureau exercées par délégation du Comité Syndical

Le Comité Syndical a pris acte.

Vote : pour : 13, contre : 00, abstention : 00

10. Compte-rendu des décisions de la Présidente exercées par délégation du Comité Syndical

Le Comité Syndical a pris acte.

Vote : pour : 13, contre : 00, abstention : 00